

Le PTB demande une commission d'enquête

Exclusif. La Cour des comptes a réclamé de la clarté. En vain

Les comptes, commissions et rémunérations de la FSIH, la filiale sulfureuse de la Région wallonne créée pour aider Dufenco, vont agiter le Parlement wallon. Le PTB, via le député Frédéric Gillot, a demandé hier une commission d'enquête sur les pratiques de cette institution publique.

Évidemment, pour que cette commission d'enquête parlementaire voie le jour, le PTB devra trouver d'autres partis prêts à le suivre dans la démarche.

Ce qui est loin d'être gagné dans la mesure où le PS, le MR et le cdH ont été et sont toujours étroitement liés à la gestion de la Sogepa, le bras armé financier du gouvernement wallon, et de la FSIH, la filiale créée par l'institution publique wallonne pour aider Dufenco.

PARACHUTE DORÉ ? PAS POUR TOUS

Mais à la lumière de nos révélations sur les pratiques très suspectes de la FSIH, on comprendrait mal que les partis (et le gouvernement wallon, muet sur la

question depuis deux semaines) bloquent la recherche de la vérité

TOUS LES EMPLOYÉS DE LA FSIH N'ONT PAS EU 1 MILLION DE PARACHUTE DORÉ...

sur l'utilisation de deniers publics.

Que reproche-t-on exactement à la FSIH ? Nous avons révélé, sur base d'une source interne au dossier, que des commissions occultes de 4 millions d'euros ont été versées sur des comptes suisses au profit de responsables de la filiale.

Par ailleurs, nous révélions aussi le 27 février dernier qu'un employé de la FSIH avait perçu en 2009 la somme de 1.108.272 euros pour 1.110 heures de travail, soit plus de 1.000 euros de l'heure.

En fait, il s'agit de Jean-Pierre Dubois, ex-chef de cabinet du ministre Serge Kubla (MR). La Sogepa a finalement justifié cette somme, comme une sorte de préavis pour 13 années de travail.

Un beau gros parachute doré dont n'ont pas bénéficié d'autres « employés » de la FSIH. André Crémer, ancien vice-président PS remplacé lui aussi en 2009 par Philippe Buelen (cdH), n'a pas perçu, selon les comptes officiels de la société, le même genre de dédommagement...

Bref, le PTB n'a aucune confiance dans la demande d'audit lancée par la Sogepa auprès d'un cabinet de réviseurs pour analyser les dépenses de la FSIH. « *Ce n'est pas une réponse sérieuse face aux questions que soulèvent les commissions occultes révélées ces dernières semaines* », précise Damien Robert, spécialiste sidérurgie au PTB.

L'OPACITÉ ORGANISÉE DES SALAIRES

« *Si le gouvernement wallon ne dit rien, c'est parce qu'il a organisé lui-même le non-contrôle de la Sogepa et de la FSIH* », poursuit Damien Robert.

En réalité, le gouvernement wallon a formellement interdit à la Cour des comptes (l'organisme qui contrôle les institutions publiques) de s'immiscer dans les

missions exercées par la Sogepa sur fonds propres (un investissement douteux de la FSIH par exemple), ni sur les charges de personnel et les frais de fonctionnement (salaires, rémunérations, primes, avantages...)

Tout cela remonte à la signature

en 1994 d'un protocole rédigé pour l'ancêtre de la Sogepa, la Sogawep et qui reste d'actualité. D'ailleurs, dans un rapport sur la Sogepa en 2012, la Cour des comptes alerte le gouvernement et le parlement sur ce problème. « *La Cour des comptes a rappelé au gouvernement l'engagement pris... d'examiner comment étendre sa mission de contrôle sur les sociétés anonymes de droit public. (...) Sa demande sur l'état d'avancement de ce projet est restée sans réponse* ». « *C'est non seulement antidémocratique car il s'agit de l'argent amassé par les pouvoirs publics avec privatisation de Cockerill-Sambre et de la sidérurgie* », poursuit Damien Robert, « *mais cela rend le gouvernement wallon totalement responsable* ». ■

DEMETRIO SCAGLIOLA

L'EX-MAÏEUR S'ADRESSE AUX WATERLOOTOIS

« Les événements se sont acharnés sur moi », clame Kubla dans sa lettre

Ce jeudi, les Waterlooïtois ont découvert une lettre pour le moins inhabituelle dans leur courrier. Pas d'enveloppe, pas de timbre, juste un destinataire sur la face visible : « Aux habitants de Waterloo ». Une fois dépliée, on y découvre un texte imprimé, ainsi qu'une photo de Serge Kubla. Il revient, dans ce courrier, pour la première fois, sur les récents événements ayant conduit à sa démission. « *C'est avec une immense tristesse que je vous adresse ces quelques mots*. »

Dès les premières phrases, Serge Kubla se positionne comme une victime : « *Les événements se sont acharnés sur moi. Rien ne m'a été épargné : attaques sur ma famille, mensonges, inexactitudes, amalgames et violation du secret de l'ins-*

truction. » L'homme revient ensuite sur sa démission. Une tâche difficile mais inévitable, selon lui. Après avoir répété les faits tels qu'il les perçoit, Serge Kubla

souligne que ce qui lui est reproché ne concerne en rien la commune à laquelle il affirme tant tenir. « *Les faits qui me sont reprochés portent uniquement sur ma vie privée et remontent à cinq ans, lorsque j'ai cru bon de tenter des démarches économiques à*

l'étranger. » Cette dernière phrase sous-entend que l'ex-bourgmestre n'a jamais « cru » mal faire : « *La justice démontrera que je n'ai commis aucune faute*. »

Serge Kubla conclut en souhaitant bonne chance à la nouvelle équipe et promet de rester à la disposition

des Waterlooïtois. Souvenez-vous, le jour de sa prestation de serment, Florence Reuter avait déjà déclaré dans nos colonnes qu'elle pourrait compter sur lui « *car il y a des choses que lui seul sait* ».

Tous les Waterlooïtois n'ont visiblement pas – encore ? – eu l'occasion de lire cette lettre. 10.128 boîtes aux lettres sur la commune, cela fait quand

même pas mal d'impressions. À charge de qui ? « *S'il a payé l'impression et distribution lui-même, c'est une initiative courageuse et admirable* », estime une habitante.

GOZZI : « UNE BELLE EXPÉRIENCE... »

Par ailleurs, Antonio Gozzi, dirigeant de Dufenco et remis en liberté ce mercredi, s'est exprimé au micro de la RTBF. « *Mon arrestation était totalement injuste. J'ai passé 3 jours en prison... C'est une belle expérience. Il s'agit d'une affaire privée* », a lâché Antonio Gozzi. Avant de refuser de répondre aux questions relatives à la présumée volonté de Dufenco d'investir dans une société congolaise de loterie. ■

SABRINA BERHIN